

SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
JANVIER - FÉVRIER 2023

16



DOSSIER

APPRENDRE ET GRANDIR À SEIGNOSSE
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS



Seul avec son kite surf et l'océan
Vue de Seignosse par Thelma M

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

27/10/2022 Emylio OSTAIZA LAMY-CHAPPUIS

DÉCÈS

23/10/2022 Jean GABARRET
24/10/2022 Raymond CALLET
30/10/2022 Yvette TAMISIER
veuve JUPILLE
02/11/2022 Gérard MARCHIVE
06/11/2022 Jean CASABONNE
13/11/2022 Laurent BINARD
17/11/2022 Marie GLAIRACQ
veuve FROUSTEY

CETTE PAGE
EST LA VÔTRE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Puis-je rencontrer les services de la mairie sans rendez-vous ?

Les services Urbanisme, CCAS, État-civil reçoivent uniquement sur rendez-vous afin de réguler au mieux les demandes. Nous vous invitons donc à les contacter par téléphone au 05 58 49 89 89 afin de planifier votre entretien.

À qui m'adresser pour les problèmes de ramassage des encombrants, ou les problèmes de réseau ?

Vous pouvez contacter le SITCOM au 05 58 72 03 94 pour demander le ramassage des encombrants (service payant), et concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, c'est SUEZ qui sera votre interlocuteur au 09 77 40 84 08.

À qui puis-je m'adresser pour les nids de frelons asiatiques ?

Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie uniquement si le nid est situé sur le domaine public. Sinon il vous faudra faire appel à un prestataire privé.

Participez
à votre
magazine

Seignossais, associations, entreprises, n'hésitez pas à envoyer vos questions, photos et mêmes histoires... Cette première page vous est réservée, mais d'autres rubriques aussi sont construites grâce à votre participation. Contactez la mairie au 05 58 49 89 89 ou par mail, communication@seignosse.fr



Cher(e)s Seignossais(es),

Votre journal municipal est largement consacré ce mois-ci à notre politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse. En effet, après des mois de préparation, le cabinet d'architecte HIRU a été retenu pour réaliser les plans de notre futur groupe scolaire. Issu d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes (agents municipaux, enseignants, parents d'élèves), ce projet a pour objectif de permettre à nos enfants de grandir et apprendre dans les meilleures conditions. Plus écologique, mieux intégré dans son environnement, ce bâtiment fait le pari de l'avenir. Livré en plusieurs phases, son complet achèvement est prévu pour la rentrée 2025.

Plus proche de nous, le nouvel accueil de loisirs sera quant à lui livré et inauguré pour les vacances de Pâques. Ainsi, dès cette année, les petits Seignossais pourront retrouver l'océan et la nature à proximité de leur lieu de vacances, après près de deux années passées au Bourg. À noter également, la couverture de cet équipement par des panneaux photovoltaïques. Ce projet élaboré en collaboration avec la société citoyenne Aloé est inédit, car pour la première fois, un bâtiment municipal se donne comme objectif de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme sur un an. Une logique que nous poursuivrons désormais dès que cela sera possible.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2023. Puisse celle-ci vous apporter bonheur et accomplissement dans votre vie personnelle et professionnelle.

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SOMMAIRE

- 2 **VOTRE PAGE**
- 3 **ÉDITORIAL**
- 4-5 **RETOURS EN IMAGES**
- 6-7 **BRÈVES**
- 8 **ACTUALITÉ**
- SANTÉ**
- 9-12 **DOSSIER**
APPRENDRE ET GRANDIR DANS
LES MEILLEURES CONDITIONS
- 13 **CULTURE ET ÉVÈNEMENTS**
- 14 **SERVICES**
JEUNESSE
- 15 **CULTURE ET ÉVÈNEMENTS**
- 16-17 **VIE ASSOCIATIVE**
- 18 **ÉCONOMIE**
- 19 **TRIBUNES**

VU À SEIGNOSSE

1 | BONNE ANNÉE !

Mercredi 11 janvier, Pierre Pecastaings a souhaité ses meilleurs vœux aux Seignossais, venus très nombreux au Pôle Maurice Ravailhe. Le maire est revenu sur les projets en cours de réalisation et ceux à venir d'ici la fin du mandat. Puis tout le monde a partagé un moment de convivialité autour du buffet, composé de charcuteries, fromages et mignardises.



2 | CARTON PLEIN SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Du monde au village des créateurs, du monde sous la halle gourmande, du monde sur le parc, à pied, à poney ou sur le traineau, assis tout contre un vieil homme à la barbe blanche. Le marché de Noël a lancé dignement la saison des festivités, du 2 au 4 décembre.



3 | NOS AÎNÉS DUMENT GATÉS

Foie gras, rillettes et terrine de canard, petite confiture de figues et truffes au chocolat pour la bonne bouche : plus de 500 Seignossais de 72 ans et plus ont eu le plaisir de recevoir un colis de Noël, livré à l'Ehpad l'Alaoude, à leur domicile ou distribué à l'hôtel de ville. Bon appétit !



4 | L'« ACTION CITOYENNE » DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES 2 ÉTANGS

Attentifs, curieux et bien décidés à poser toutes leurs questions, les élèves de CE2 de Mme Chatellard et de CE2-CM1 de Mme Gold Dalg ont découvert la mairie, les 17 novembre et 1^{er} décembre. Après un temps d'échange avec M. le Maire dans la salle des mariages, ils ont fait le tour des bureaux de l'hôtel de ville, découvrant les différents services municipaux.

5 | APPRENDRE À CONNAÎTRE L'OCÉAN...

... et les fameuses baignes de nos plages, afin de ne pas paniquer si l'on se trouve emporté : tel était l'objet des séances de sensibilisation assurées par les nageurs sauveteurs auprès des enfants accueillis au centre de loisirs, le 4 novembre, et dans les classes de CM2, le 21 octobre.

6 | RETOUR SUR LE PROGRAMME SANTÉ SOMMEIL

L'équipe municipale avait ciblé le sommeil comme un sujet important pour la qualité de vie des habitants. Dans ce cadre, elle a proposé l'année dernière de nombreux rendez-vous gratuits : 3 soirées d'échanges avec des conférences et des ateliers animés par des professionnels, qui ont connu un vrai succès. Le 2 décembre, une dernière soirée a clos le programme au Pôle Maurice Ravailhe.



7 | LA LANDIFORNIAN BATTLE MONTRE SES MUSCLES

Organisée par Natural Spirit CrossFit, cette compétition en équipes mixtes de deux personnes a réuni 260 athlètes, 50 bénévoles et 450 spectateurs, les 5 et 6 novembre. Les spectateurs ont assisté aux 5 épreuves de CrossFit et ont profité du soleil présent pour l'occasion. Petit à petit, la compétition s'installe et fait de plus en plus d'adeptes : une collaboration locale, pour une réussite nationale !



8 | LES RÉSIDENTS DE L'ALAUODE EN VISITE CHEZ MACS

Les résidents de l'EHPAD l'Alaoude participant à la commission « menus » avaient émis le souhait de visiter le pôle culinaire de MACS. La visite a été organisée avec une diététicienne, le directeur du Pôle culinaire et le personnel de l'Ehpad. Découverte des unités de fabrication des repas, des producteurs locaux des denrées travaillées, du mode de fabrication et de conservation des repas servis à l'EHPAD... Tout le personnel rencontré s'est montré disponible, chaleureux et a partagé la passion de son travail. Une visite instructive et très intéressante !



9 | UN MOMENT MAGIQUE AU SPECTACLE

Les 13 et 15 décembre, les 331 écoliers, les enfants des deux micro-crèches municipales et les enfants gardés par les assistants maternels seignossais ont passé un moment enchanteur en assistant à un spectacle vivant offert par la ville, comme un cadeau de Noël avant l'heure. Ce fut l'occasion pour certains de découvrir ce qu'est un spectacle, avec sa poésie et ses émotions.

EN BREF

Sondage jumelage : vous avez parlé

Le questionnaire « Un jumelage pourquoi faire ? » a permis aux Seignossais de donner leur avis sur l'opportunité de jumeler la commune. Nous tenons à remercier les habitants qui se sont mobilisés sur ce projet en répondant à celui-ci. La très grande majorité des participants à ce sondage a souhaité que ce projet de jumelage puisse voir le jour.

L'ouverture sur le monde, la connaissance d'autres horizons, d'autres coutumes, les échanges scolaires, culturels, sportifs, sont les principales actions de jumelage mises en avant dans les réponses.

Par ailleurs, un jumelage à l'étranger est largement plébiscité (90 % des réponses) avec deux pays qui recueillent la grande majorité des réponses : l'Espagne (30%) et l'Irlande (26%).

Une vingtaine de participants a également émis le souhait de collaborer ardemment

à cette aventure en se portant candidat au Comité de pilotage. Cela ne fait que renforcer notre volonté d'aller de l'avant.

Le Comité de pilotage est un groupe de travail chargé de suivre, de veiller au bon déroulement du projet de jumelage et qui notamment se prononcera sur le pays et la ville retenue. Il fonctionne à travers différentes réunions qui ont pour but de favoriser les échanges entre les différents intervenants au projet.

Il sera constitué de volontaires représentant toutes les catégories de la population (administré, membre d'une association, commerçant, chef d'entreprise) et représentera tous les centres



d'intérêts (pays souhaité, échanges culturels, sportifs, scolaires, jeunes, économiques, ...).

À ce stade la route est encore longue et beaucoup d'étapes restent à franchir, en particulier la constitution du Comité de pilotage qui sera la cheville ouvrière de ce projet. Sa première réunion de travail se tiendra au plus tard à la fin du mois de février 2023.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé régulièrement sur l'avancée de ce projet.



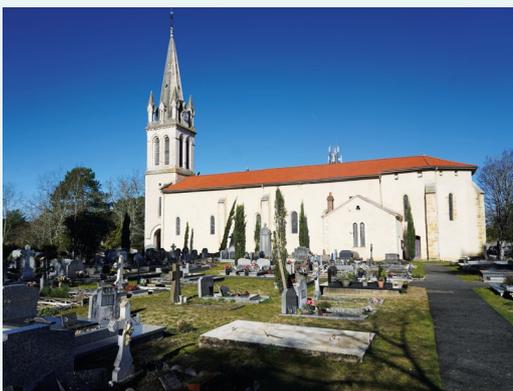
N'oubliez pas de vous faire recenser !

Vous êtes Français et venez d'avoir 16 ans ? Vous devez faire votre recensement citoyen. Cette formalité est obligatoire pour passer votre BAC, code, permis de conduire, vous inscrire avant 18 ans à un examen (BEP, Bac...). Vous participerez ensuite à la Journée défense et citoyenneté et serez automatiquement inscrit sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire.

Prenez rendez-vous auprès du service État-civil au 05 58 49 89 88 ou faites votre démarche en ligne, sur service-public.fr

Avis de reprise de concessions dans l'ancien cimetière

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères : avoir plus de trente ans d'existence ; la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ; être à l'état d'abandon (caveau cassé ou délabré, moisi, non entretenu...). Le service Affaires générales a relevé près de 80 concessions qui sont aujourd'hui concernées dans l'ancien cimetière. Vendredi 3 mars 2023, à 14 heures, il sera procédé à la validation de la constatation d'abandon de ces concessions. Vous êtes héritier, descendant, successeur du concessionnaire, personne chargée de l'entretien de la concession et souhaitez contester une constatation d'abandon ? Nous vous invitons à assister au constat ou à vous y faire représenter par un mandataire dûment autorisé (le mandat devra être formulé par écrit). La liste des concessions concernées sera affichée aux entrées de la mairie et du cimetière. Elle est également disponible auprès du service, au **05 58 49 89 88**. Sur place, les concessions seront identifiées par des panneaux.



De nouveaux sacs de tri pour vos déchets ménagers



Des kits de trois sacs de tri (verre, papier, plastique) ont été mis à disposition de la mairie par le SITCOM. Pratique pour trier chez soi et ne pas se tromper face à la benne ! Pour retirer vos sacs à l'accueil de l'hôtel de Ville ou à l'annexe du Penon, appelez au **05 58 49 89 89** et présentez-vous aux horaires d'ouverture muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Propriétaires de meublés de tourisme : faites classer votre logement



Savez-vous que vous pouvez faire classer votre logement (1,2,3 étoiles en fonction de critères définis par l'entreprise de certification) et que, outre la mise en avant de la qualité du bien, vous pouvez bénéficier d'un abattement fiscal de plus de 71% et d'un montant de taxe de séjour fixe pour vos locataires saisonniers ? Contactez l'Office du Tourisme, au **05 58 43 32 15**.

Une nouvelle identité de marque pour l'Office du Tourisme



Nouveau logo, positionnement stratégique affiné, promotion des valeurs de simplicité, d'authenticité des moments de bonheur partagés entre amis ou en famille, du bien-être... l'Office du Tourisme fait peau neuve et joue sur des couleurs bleues, vertes et corail, rappelant l'océan, la forêt de pins et les couchers de soleil. Joli !

Bientôt des fresques sur le Mur de Seignosse

Le Conseil municipal du 26 septembre 2022 actait la création de l'association « Le Mur de Seignosse » qui vise à promouvoir l'art contemporain et plus particulièrement l'art urbain en mettant à disposition un mur pour diffuser des productions inédites et éphémères.

Du 23 au 27 janvier, une première oeuvre sera réalisée par l'artiste Ad Ec, peintre muraliste, sur le mur situé à l'arrière du bâtiment où se trouve la radio Côte Sud FM et l'espace de co-working. Une inauguration ouverte à tous du Mur de Seignosse aura lieu jeudi 26 janvier, à 17 heures, en présence de l'artiste.



MIRAPI, l'outil pour reconstruire son logement après une inondation

En décembre dernier s'est tenu à Seignosse une réunion publique de présentation du dispositif



MIRAPI. Animé par l'Institution Adour pour le compte de l'État, il permet aux propriétaires d'un logement sinistré par des inondations de bénéficier d'une aide à la rénovation. Un expert effectue un diagnostic gratuit du logement et préconise des travaux, qui peuvent être pris en charge à hauteur de 80%. Si vous êtes dans ce cas, contactez vite le service mirapi@institution-adour.fr ou par téléphone au **05 58 46 63 10**, ou encore directement sur le site <https://www.institution-adour.fr/mirapi-inscription.html>

Les inscriptions scolaires sont ouvertes

Votre enfant est né à partir de 2020 et va faire ses premiers pas à l'école ? Il n'est actuellement pas scolarisé à Seignosse et vous souhaitez qu'il intègre l'école primaire de la commune à la rentrée de septembre ? Afin de traiter votre dossier sereinement, nous vous conseillons de contacter dès à présent le service scolaire de la mairie afin de vous pré-inscrire : nathalie.hausseguy@seignosse.fr ou au **05 58 49 89 87**. Ce premier contact est obligatoire avant de finaliser votre inscription auprès de l'école. Vous avez jusqu'à la fin du mois d'avril. N'attendez pas !



Les valeurs locatives immobilières mises à jour

Dans le cadre des dispositions des articles 1516 et 1517-I.1 du Code Général des Impôts, le service des impôts des particuliers de Dax va entrer en contact avec certains propriétaires pour les informer de la prise en compte d'éléments de confort dans l'évaluation de la valeur locative de leurs biens immobiliers. Les valeurs locatives servent de base à l'établissement des impôts locaux. Ainsi, un nouveau calcul sera réalisé pour ces propriétaires et sera pris en considération à partir de 2023 pour la taxe foncière.

Toutefois, si vous constatez un écart entre les éléments communiqués par l'administration fiscale et la réalité sur le terrain, vous aurez un délai de 30 jours pour adresser votre demande accompagnée des pièces justificatives au centre des Finances publiques de Dax.

SANTÉ

LE CCAS, SOCLE DE LA POLITIQUE SOCIALE DE LA COMMUNE

Établissement public autonome, le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre la politique sociale de la municipalité. Petit tour d'horizon de ses différents champs d'action.



Nous vous accompagnons dans certaines démarches comme pour :

- le maintien à domicile avec le dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), Téléalarme, portage de repas, auxiliaire de vie...
- les personnes en situation de handicap : Dossier d'aide MLPH (Maison Landaise des Personnes Handicapées), demande de carte mobilité inclusion...

De nombreux partenaires sont sur le territoire et au choix du bénéficiaire et des familles, dans ce cas-là, nous serons à l'écoute de vos besoins en vous proposant notre aide sur les différentes aides et démarches à suivre.

RENCONTREZ ÉLISE, NOTRE ÉCRIVAIN PUBLIC

Diplômée de droit et d'une école de journalisme, Élise assure tous les premiers lundis de chaque mois la permanence d'écrivain public, à l'hôtel de ville. Elle y propose gratuitement son aide pour vos démarches administratives et tout type de rédaction. « J'ai un jour été confrontée à la lourdeur administrative, devant faire un nombre incalculable de courriers, de procédures et démarches... et je me suis dit que pour les personnes qui ne sont pas familières avec la rédaction ou l'informatique, c'est une vraie galère ». Vous avez une difficulté administrative ou du mal à rédiger une lettre de motivation ? Ne restez pas seul, Élise peut vous aider !

Permanence gratuite, tous les premiers lundis du mois, de 15 à 18 heures, inscription auprès du CCAS. Le respect des dossiers confidentiels sera encadré entre l'écrivain public et la travailleuse sociale.

PERMANENCES AVEC DES PROFESSIONNELS

- **La Mission Locale des Landes** accompagne dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Tous les mercredis sur rendez-vous auprès d'Alice Raymond au [05 58 90 93 93](tel:0558909393) / alice.raymond@ml40.fr

- **Assistante Sociale du Département, Secteur Seignosse** : Permanence téléphonique du lundi au vendredi entre 9h-10h au [05 58 41 55 90](tel:0558415590). Possibilité de recevoir sur rendez-vous

- **Aide aux victimes** : ADAVEM (Association Départementale d'Aide aux Victimes et de Médiation des Landes) - Tous les 1^{ers} mercredis du mois de 11h à 12h30 sur rendez-vous au [05 58 06 02 02](tel:0558060202)

ORGANISATION D'ACTION ET D'ÉVÈNEMENTS

Semaine Bleue, Noël, Semaine de la dénutrition, ... Le CCAS propose toute l'année des animations pour tous publics. L'occasion de se retrouver et de prendre soin de soi.

DES DISPOSITIFS GRATUITS

- **TOMO, plateforme d'échanges entre « aidants » et « patients »**

La commune a établi un partenariat avec la plateforme en ligne TOMO qui vous permet d'échanger avec des aidants et des patients aidants sur votre parcours de soin. L'inscription est gratuite, sur <https://www.jointomo.com/patients-aidants/ville-de-seignosse>, avec le code Seignosse2022.

- **Proch'Appel,**

Service d'urgence, Proch'Appel permet aux professionnels de secours (pompiers, SAMU, médecins...) de faciliter votre prise en charge en cas de besoin ou d'accident, en prévenant vos proches ou vos médecins. Bénéficiez d'un an de service gratuit avec le code SEIGNOSSE, www.prochappel.com

+D'INFOS

Le CCAS accueille tous les publics et vous accompagne selon vos besoins. Nous rappelons que les dossiers et données collectés sont confidentiels et ne sont traités que par la travailleuse sociale et les partenaires sociaux. N'hésitez pas à nous contacter au [05 58 49 89 83](tel:0558498983), du lundi au vendredi, 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h.

DOS
SIER



APPRENDRE ET GRANDIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Avec un projet ambitieux d'école et un accueil de loisirs flambant neuf, la municipalité acte la place prépondérante qu'occupe l'éducation dans sa politique. Les moyens engagés traduisent sa volonté d'offrir aux enfants et aux familles les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir à Seignosse.



DESSINE-MOI UNE ÉCOLE...

Demain, l'école du Grand Chêne et l'école des 2 Étangs seront regroupées sur le site de l'école des 2 Étangs, avenue du Noun, et sur le terrain communal adjacent. 400 élèves pourront être accueillis, contre 335 aujourd'hui.

LE PROJET EN DÉTAILS

En septembre dernier, la ville a retenu le cabinet d'architecture bayonnais Hiru pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier. Celui-ci a rendu ses premières esquisses et deux réunions de travail ont déjà eu lieu avec les services concernés. Le projet s'affine : sur un peu plus d'un hectare, l'école accueillera 16 classes (création de 2 classes supplémentaires). Elle disposera de deux entrées distinctes : l'une pour

les maternelles, l'autre pour les élèves de l'élémentaire. Chaque cycle aura ensuite son propre espace avec sa cour de récréation. 5 classes de maternelle (cycle 1), 6 classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2) et 5 classes de cycle 3 (CM1, CM2) formeront l'ensemble. L'accessibilité des bâtiments a été particulièrement étudiée, en anticipation d'éventuelles restrictions sanitaires et sécuritaires. Ainsi, chaque cycle aura un accès donnant sur l'extérieur de l'école.

Séparant le bâtiment maternel des locaux

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC TOUS LES ACTEURS

Une large concertation a été menée avec les professionnels (ATSEM, enseignants, animateurs) et les familles pour recueillir leurs besoins, avis et réflexions, permettant à chacun de prendre part au projet. Même les enfants participeront, puisqu'ils seront consultés sur l'aménagement et la végétalisation des cours de récréation.



élémentaires, les espaces communs se font face. D'un côté, le restaurant scolaire, redimensionné et reconstruit, avec une salle pour la maternelle et une salle pour l'élémentaire. De l'autre, un bâtiment comprenant un accueil périscolaire avec une salle d'activité maternelle et deux salles d'activités élémentaires, et une partie administrative avec des bureaux, l'infirmier, la salle des professeurs...

UNE INTÉGRATION OPTIMALE DANS L'ENVIRONNEMENT

Afin de s'ancreur harmonieusement dans l'environnement (les pins, la plaine des sports, les deux étangs...) l'architecture de l'école suit les recommandations de la Charte architecturale, environnementale et paysagère établie par les services municipaux. La rue menant à l'école est retravaillée avec une voie de circulation routière à double sens et un dépose-minute, la création de pistes cyclables, racks à vélo, bancs, végétation, stationnements pour les accompagnants et les transports scolaires.

Le choix des supports de construction s'inscrit dans une démarche de développement durable, en privilégiant des matériaux biosourcés et locaux. Tous les éléments de charpente sont en bois, les menuiseries extérieures sont en aluminium de teinte brune. À l'intérieur, des briques de terre crues habilleront les murs. Le revêtement principal des cours

de récréation est un enrobé drainant, poreux et bas carbone à haute qualité environnementale.

UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le bâtiment aura une haute performance énergétique. Les systèmes de chauffage et de ventilation utilisent la géothermie (via une pompe à chaleur qui récupère du sol la chaleur en hiver et le froid en été et les transmet dans les locaux grâce à un réseau d'eau), la production d'électricité photovoltaïque avec l'installation de panneaux en toiture. Le système de ventilation utilise une technologie qui capte le vent extérieur.

L'enveloppe du bâtiment, son isolation, la protection et les apports solaires et lumineux retardent l'arrivée de la chaleur et en limitent la déperdition. Cette conception permettra un recours faible au chauffage.

les Temps forts

DU PROJET

1^{er} trimestre 2023

Validation définitive du projet

Juillet - octobre 2023

Désignation des entreprises

**Décembre 2023 -
décembre 2024**

Construction des bâtiments neufs des cycles 2 et 3 et du restaurant scolaire

1^{er} trimestre 2025

Rentrée des cycles 2 et 3

Janvier - août 2025

Réaménagement du cycle 3 actuel en cycle 1

Septembre 2025

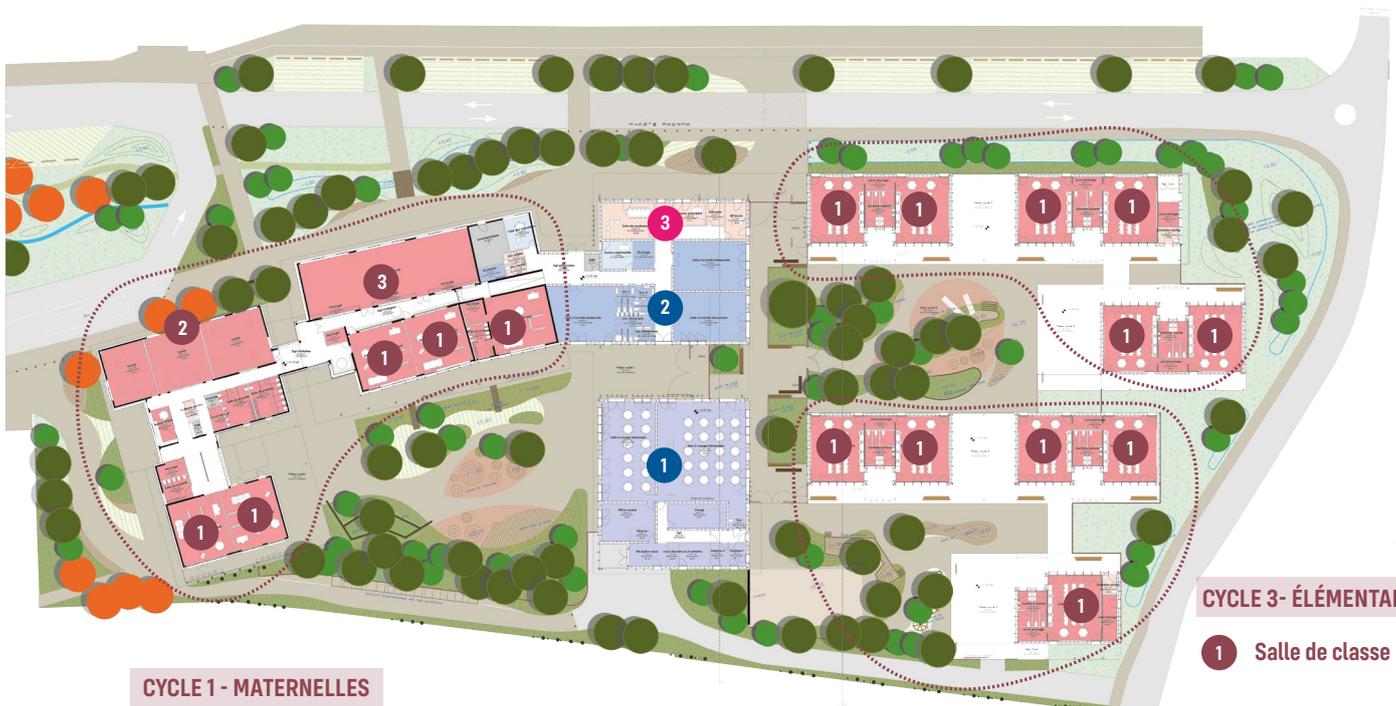
Rentrée des élèves du cycle 1

PÉRISCOLAIRE

- 1 Restaurant scolaire avec salle pour maternelles et salle pour élémentaires
- 2 Salles d'activités maternelles et élémentaires

CYCLE 2 - ÉLÉMENTAIRES

- 1 Salle de classe



CYCLE 1 - MATERNELLES

- 1 Salle de classe
- 2 Dortoirs
- 3 Salle de motricité

CYCLE 3 - ÉLÉMENTAIRES

- 1 Salle de classe

- 3 Salle des professeurs, bureau, infirmerie...



**LE MOT DE
FRANCK LAMBERT,
1^{ER} ADJOINT EN CHARGE DE
L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA CULTURE**

« Investir pour les enfants et les jeunes Seignossais, telle a toujours été mon ambition depuis le début de la mandature ; ambition largement partagée et encouragée par l'ensemble de l'équipe municipale. De nombreux projets sont en cours ou à l'étude :

- Une extension de la micro-crèche « Les rayons de soleil » afin de pouvoir accueillir toujours davantage d'enfants dans nos structures municipales de la petite enfance ;
- Une nouvelle école, dès la rentrée 2025, afin de regrouper tous les élèves de la maternelle au CM2, gage d'un meilleur suivi pédagogique et d'un meilleur accès aux structures sportives et culturelles de la ville ;
- Un accueil de loisirs refait à neuf aux Estagnots qui ouvrira ses portes au printemps 2023 ;
- Un développement de l'Espace Jeunes avec le recrutement d'un nouvel animateur et la mise en place d'un Relais Information Jeunesse.

La jeunesse seignossaise occupe une place primordiale et centrale dans notre politique et nos ambitions sont grandes pour que nos jeunes puissent grandir et s'épanouir dans d'excellentes conditions. »



EN AVANT LES AVENTURES À L'ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLE AUX COULEURS

Après un an de travaux, les enfants vont enfin prendre possession de leur nouvel accueil de loisirs aux Estagnots au printemps. Entièrement reconstruit sur une parcelle de 4000 m², dont 865 m² de bâtiments, il pourra accueillir une centaine d'enfants. Il est divisé en plusieurs espaces : bloc administratif, salle de restauration, bâtiment pour les petits avec un dortoir (2 ans et demi scolarisés - 5 ans), bâtiment pour les plus grands (6-11 ans). Chacun dispose de salles d'activités polyvalentes et modulables. En toiture, 180 m² de panneaux photovoltaïques seront installés. Objectif : produire sur un an plus d'énergie que le bâtiment n'en consomme.

Toute la structure est finalisée (ossature, isolation, gros œuvre) et

d'ici avril, les derniers corps de métier « d'embellissement » achèveront le bâtiment : peinture, carrelage, sols...

Mobiliers, équipements, jeux et jouets sont en cours d'acquisition et viendront compléter l'existant. Les équipes d'animation ont également hâte d'investir les lieux et réfléchissent déjà aux programmes qui seront proposés les mercredis au printemps et durant les vacances de printemps et d'été. De belles journées se préparent !

À l'extérieur, des espaces verts compléteront l'ensemble. Ceux-ci seront réalisés par les services techniques de la ville, en collaboration avec le service Enfance : jardin pédagogique, potager, arbres... tout est à imaginer.

À VOS AGENDAS

L'île aux couleurs ouvrira ses portes au printemps. Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30, en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas. Les parents sont les bienvenus les jours d'ouverture à partir de 17 heures et jusqu'à 18h30 pour découvrir ce nouvel équipement et échanger avec l'équipe. Une inauguration du bâtiment ouverte à tous sera organisée, en présence de M. le Maire et des élus.

SESSIONS CULTURELLES

Démarrons l'année en musique, en danse et en comédie.

PRENEZ VOS BILLETS
EN LIGNE :

seignosse.fr/billetterie

CONCERT TAN2EM

TAN2EM est un projet formé pendant le confinement : Laurent appelle son copain Mika et lui propose d'écrire des chansons à distance, avec leurs compagnes, elles aussi artistes. Ainsi naissent les morceaux de Juliette, Chloé, Mika et Laurent, quatre artistes en roue libre, deux couples en tandem, qui déploient un univers folk aux accents bluegrass. Engagés, ces rockeurs chantant l'amour dans des textes touchants ne vous laisseront pas insensibles. Et si le nom de TAN2EM ne vous dit rien, vous avez peut-être côtoyé ces artistes au détour d'un titre des Hurléments d'Leo, d'Opium du Peuple, de La Cafetera Roja, des Idiots ou de Telegram...

Vendredi 20 janvier, 20h, Le Tube
Les Bourdaines.



THÉÂTRE/DANSE ON RESTE ENSEMBLE, CIE L'ÉTÉ DES SAUVAGES

Sur le quai d'une gare, une jeune femme rôle en attendant son train. Vraiment, quelle idée a eu sa mère, de la faire embaucher comme animatrice de colonie de vacances pour l'aider à quitter sa banlieue et vaincre sa timidité ! Soudain son regard est attiré par une adolescente qui danse en silence. Elles font connaissance. Entre rêve et fragilité, ce spectacle est l'histoire d'une rencontre : celle de deux âmes à réparer qui s'approprient autour de chamallows grillés. À la croisée de la danse, du théâtre et de la musique, suivez les filles dans leur découverte d'elles-mêmes et de l'amitié.

Vendredi 24 février,
20h, Le Tube
Les Bourdaines.



THÉÂTRE B.A.K, CIE HECHO EN CASA

Depuis sa maison de retraite, Blanche nous partage ses souvenirs. Armelle, gardienne de phare, voit son quotidien chamboulé lorsqu'elle reçoit un appel de sa hiérarchie. Quant à Zida, elle vient d'emménager chez le nouveau « mec » de sa mère et doit trouver sa place entre le pitbull et sa demi-sœur... pas facile. Découvrez trois portraits féminins pleins de poésie, tour à tour amère, sucrée et salée, sur le thème de la famille. Le public l'a ovationné au festival d'Avignon, on prend le pari que vous aussi !

Vendredi 17 mars, 20h, salle de réception du
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe



TRAVAUX ET RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DU TUBE : TOUT EST UNE QUESTION D'ORGANISATION

La salle du Tube est un équipement municipal, dont la gestion est confiée à un prestataire par une délégation de service public. Celle-ci prend fin en octobre 2023. Et avant de démarrer une nouvelle délégation, des travaux sont nécessaires : adaptation des salles de spectacles, isolation phonique, thermique, renouvellement de matériel... Afin d'avoir une idée précise des aménagements nécessaires et du montant total, la mairie a commandé une étude de faisabilité et de programmation. Le début des travaux est envisagé au 1er trimestre 2024. En parallèle, le lancement



de l'appel à candidature pour la nouvelle délégation de service public sera effectué courant 2024, avec comme enjeu de mieux adapter la programmation, la fréquence de

concerts et leurs modalités. Objectif général : que les travaux soient terminés lorsque le nouveau gestionnaire commencera à exploiter l'équipement.

C'EST REPARTI POUR LE CMJ

Ils sont jeunes, Seignossais et ont envie de s'impliquer dans la vie de la commune : ce sont les élus du Conseil municipal des jeunes.

Le CMJ est de retour cette année avec un renouvellement de 9 élus.

Au total, il est composé de 16 jeunes. 12 sont entre le CM1 et la 6^e, 4 entre la 5^e et la terminale. Ils se sont réunis pour la première fois jeudi 15 décembre pour s'accorder sur leurs projets en fonction de leurs commissions (sécurité/travaux, social/environnement et jeunesse).

Après un temps d'échange, les élus juniors commenceront dès janvier à travailler sur différents projets autour notamment de la sécurité routière, d'actions intergénérationnelles, d'aménagements de nouveaux espaces verts et bien d'autres encore. À suivre !

CMJ | CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

16 REPRÉSENTANTS
DU CMJ

COMMISSION

SOCIAL & ENVIRONNEMENT



Leila
AIT IDDER



Jaya
BROSSIER BARNET



Sophia
BIEBER



Gloria
SILVANI



Yael
HACQUIN



Lia
LAGROLA-DUCASSE



Romane
MALAUREILLE



Norah
MOINDROT

COMMISSION

SÉCURITÉ & TRAVAUX



Gabin
GRACIET



Gauthier
BELLARDIE



Tom
ARROYO-VERDUSEN



Julia
DELAS-MONDIN



Noham
ZOUHIR-DOUARNE



Léon
BONNEMASON



Gabriel
NAVARRE



Orphée
MESNIER

SEIGNOSSE

UNE JOURNÉE CONSACRÉE À LA PETITE ENFANCE

Le service Jeunesse prépare une belle journée dédiée aux 0-5 ans et à leurs parents, samedi 25 mars, sur le thème des expériences. Participez à des ateliers et animations avec vos bouts de choux encadrés par des professionnels sur les expériences sensorielles, physiques, gustatives, autour de la motricité.. que peuvent faire les tout petits. Les animations étant gratuites, pensez à réserver vos places auprès du service Jeunesse. Le programme complet de la journée sera disponible sur le site internet de la ville.



Explorer l'extraordinaire dans le quotidien, samedi 25 mars, 9h-19h, au Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe, inscriptions conseillées sur

julie.beyrand@seignosse.fr

OBJECTIF SMASH !

Vous êtes plutôt Mario, Pikachu, Donkey Kong, Kirby ? Samedi 25 février, choisissez votre personnage et à vos manettes, le service Jeunesse organise un tournoi du jeu vidéo « Super Smash Bros » à vivre... en famille ! En effet, 16 binômes formés d'un parent et d'un jeune à partir de 12 ans vont s'affronter de 14 à 17 heures. L'occasion de prouver à votre progéniture que la génération Game Boy a encore les pouces habiles... et qu'ensemble, vous propulsez tous les autres héros Nintendo hors de l'arène. Ajoutez à cela un goûter offert et des cadeaux pour les 3 premiers : vous pouvez commencer l'entraînement !



Objectif Smash !, tournoi de Super Smash Bros, samedi 25 février, 14h-17h, inscriptions obligatoires auprès du service jeunesse : julie.beyrand@seignosse.fr

VEZ-VOUS FORMER POUR PASSER LE BAFA

Le Relais Information Jeunesse (RIJ) organise des sessions de formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), diplôme accessible dès 16 ans, qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs. Deux

sessions de formations générales ont lieu du 12 au 18 février et du 10 au 17 avril, complétées par une formation d'approfondissement en octobre 2023.

Ces sessions sont ouvertes à tous avec un tarif préférentiel pour les Seignossais et une bourse au BAFA pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Renseignements auprès de Julie au 06 71 61 84 68 ou sur rij@seignosse.fr



L'HIVER, LA SAISON DE L'ENTRETIEN DUNAIRE

Saviez-vous que la dune a été créée il y a près de 200 ans par l'homme, afin de piéger le sable à proximité immédiate de l'océan et d'empêcher l'ensablement de l'arrière-pays ? Sans dune, pas de station balnéaire ! Aujourd'hui, elle piège le sable et limite le risque de submersion marine. Afin de toujours jouer son rôle de protection, la dune nécessite donc un entretien constant et plus particulièrement la qualité de sa végétation. Car c'est elle qui permet de limiter l'ensablement. En effet, les plantes piègent par leur relief les grains de sable, empêchant leur transport par le vent et l'ensablement de l'arrière-dune. L'objectif de notre expert ONF, en charge de l'entretien dunaire, est donc d'avoir une végétalisation constante et continue de la dune. Tous les ans, il cible les zones où il faut combler les trous et les corniches creusées par le vent, choi-

sit la méthode la plus adaptée et suit le chantier réalisé par des prestataires. Cet hiver, 24 000 m² de dunes sont concernés, principalement au nord de la plage des Casernes, sur l'accès plage du Gardian et sur l'accès plage de Belambra.

PLUSIEURS TECHNIQUES D'ENTRETIEN SONT UTILISÉES :

- **Le paillage** : au préalable, il est souvent nécessaire d'intervenir avec une pelle mécanique afin d'aplanir les aspérités du relief dunaire formé par l'érosion éolienne. Ensuite on étale des branchages manuellement (pin maritime, genêt à balai...) en couvertures planes. Le relief formé, de 20 à 30 cm de haut, piège le sable dans les branchages. Cela crée des conditions favorables pour la re-végétalisation, car



les branchages retiennent les graines des plantes présentes sur la dune, augmentent la rétention d'eau et apportent des éléments minéraux et organiques. Les graines des plantes étant transportées par le vent lors des tempêtes d'hiver, c'est pour cela que l'entretien dunaire est réalisé à cette période, afin que les plantes germent au printemps et que la dune soit revégétalisée.

- **Des plantations** : sur les flancs de dune, l'ONF plante des végétaux résistants à l'ensablement et à la salinité, principalement de l'Oyat et du Chiendent des sables. Disposées en lignes, et aidées de la dynamique naturelle des végétaux accompagnant, elles permettent d'assurer une couverture végétale suffisante.

- **Les brise-vents** : obstacles verticaux, ils réduisent la vitesse du vent à proximité du sol. Il peut s'agir de barrières en lattes de châtaignier (des ganivelles) ou de filets coco en fibre végétale.

L'ÉROSION DE LA DUNE, UN ENJEU POUR L'AVENIR

Conséquence du dérèglement climatique (montée des eaux, tempêtes...), l'érosion marine et éolienne grignotent irrémédiablement la dune. Malgré l'entretien assuré par l'ONF, il est désormais acté que le trait de côte (qui peut se définir comme la limite entre la terre et la mer) recule, menaçant la zone urbaine adjacente. Ainsi les tempêtes de décembre 2013 – janvier 2014 ont causé par endroits un recul de plus d'une dizaine de mètres du littoral seignossais. Afin d'étudier ce phénomène avec précision, l'ONF relève des mesures sur des points précis après chaque tempête et transmet ces données à l'Observatoire de la Côte Aquitaine. Celui-ci rendra un rapport sur l'évolution du trait de côte sur le littoral aquitain en 2025.

LES ASSOS

2022, QUELLE REPRISE POUR L'ÉCOLE DE DANSE ASSOCIATIVE DANSE JAZZ !

Forte de 240 élèves inscrits pour cette saison, l'association multiplie les projets pour le plus grand plaisir de ses adhérents. Lors du traditionnel marché de Noël seignossais, ce sont plus de 30 enfants entre 8 et 10 ans qui ont représenté l'association, soit trois groupes parmi la vingtaine de cours que propose l'école de danse chaque semaine. Une fin d'année festive qui a vu également défiler les parents dans les studios pour les traditionnelles portes ouvertes ! Maintenant place aux projets 2023 avec un spectacle de fin d'année programmé au Tube le dimanche 11 juin et avant cela plusieurs rencontres et concours régionaux et nationaux.



POUR L'ASSOCIATION SEIGNOSSE OCÉAN, UN « CHANTIER » IMPORTANT DOIT S'OUVRIR



Association Seignosse Océan

Il s'agit de la lutte contre les nuisances et les incivilités dont souffrent beaucoup d'habitants, surtout bien sûr en saison. Nuisances sonores, problèmes de stationnement, incivilités de tous ordres rendent parfois la vie difficile dans ce petit paradis qu'est Seignosse. Dans l'intérêt des résidents, et aussi des visiteurs qu'il ne s'agit pas de mal accueillir, il est impératif de faire diminuer ces véritables agressions sinon de les éliminer. L'Association a mis en place une commission chargée de faire des propositions à la Mairie. Rejoignez-nous ! Plus nous serons nombreux, mieux nous travaillerons ! Association Seignosse Océan, 1 rue des Fougères, association@seignosseocéan.fr

LE MIMOSA SEIGNOSSAIS A TERMINÉ L'ANNÉE 2022 PAR UN MOMENT FESTIF

Et gastronomique, le 16 décembre, lors de son repas de fin d'année. Ce sont les "petites mains" de l'atelier créatif qui se sont chargées de la décoration de la salle et des tables. Pour "Seignosse La Nouvelle" elles prennent la pose. L'année 2023 s'annonce sous de bons auspices : de nouveaux ateliers proposés à plus de 100 adhérents ainsi que des sorties culturelles : au printemps, le Pays Basque avec une visite guidée à Bayonne en préparation. Sans oublier des moments forts en rencontres, échanges et convivialité. Nous souhaitons à tous les Seignossais une excellente année 2023 !



24 11 2022

AVIS AUX AMATEURS DE TAI CHI CHUAN ET D'ARTS MARTIAUX ASIATIQUES !

Maître Huang Hua, originaire de la province de Hunan en Chine, animera un stage de tai chi chuan, style Chen, le dimanche 12 février, à Seignosse, dans le dojo du Pôle Sportif Maurice Ravailhe.

10h-12h : l'harmonie dans le mouvement, le travail interne du taichi / 14h-16h : atelier autour de la martialité du taichi. Ce stage est ouvert aussi aux débutants et aux pratiquants d'autres arts martiaux ou styles. Tarif demi-journée : 35€ (25€ pour licenciés FFKDA) / Tarif journée : 60€ (40€ pour licenciés FFKDA).



Possibilité d'essayer la discipline taichi tous les lundis à 19h, les mercredis à 20h30 pour les plus expérimentés. Reprise des cours de surf le 01 avril.

Contact pour inscriptions : **06 99 01 36 50**

taichisurftribe@gmail.com

<https://taichisurftribe.blogspot.com/>

DES FORMATIONS DANS TOUS LES DOMAINES

PSC1, PSE1, PSE2, BNSSA, SST, Formation de formateurs, GQS, intervention dans les écoles.... Pour toute information n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet. Pour tous renseignements complémentaires joindre Valérie la secrétaire de l'association au 06 63 11 47 11. Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie de SEIGNOSSE et plus particulièrement Laurence qui met tout en œuvre pour mettre à notre disposition une salle à chaque formation et cela même à la dernière minute. MERCI ! Merci à nos formateurs qui répondent toujours présent pour former au mieux les secouristes de demain. Merci à Kevin, Nicolas, Thibaut, Benjamin, Xavier, Stéphane, Louis, Léa, Marie Line, Julie. A bientôt! L'équipe de SUD OUEST SECOURISME !!

L'ASSOCIATION HANCORPS PLUS NE S'ARRÊTE JAMAIS

« Je savais que ça serait exceptionnel, mais à ce point... » répète Henri Bernard. Le président fondateur de l'association depuis 11 ans s'est régalé en inscrivant à l'agenda de l'association une journée



initiation à la cuisine réservée aux personnes porteuses de handicap. Environ 50 personnes se sont présentées devant les fourneaux installés pour l'occasion. « Cette journée au grand succès n'aurait pas pu se dérouler sans la présence généreuse de nos prestataires, Laure de Fromages et Horizons, Julie, traiteur, et Cartouche pour ses fameuses pizzas. La journée s'est terminée par une remise des diplômes, ce fut très émouvant surtout lorsque nos invités ont dû ajouter leur nom et signer. »



CETTE RUBRIQUE
EST LA VÔTRE

Vous souhaitez participer et paraître dans cette rubrique ? Faites-vous connaître par mail à communication@seignosse.fr

Textes fournis par les associations

AGENDA

VENDREDI 20 JANVIER

SESSION CULTURELLE : TANZEM

Chanson française

À partir de 8 ans

20h, Le Tube – Les Bourdaines

Billetterie.seignosse.fr

MERCREDI 25 JANVIER

CAFÉ PARENTS : ATELIER DUO SUR LES ÉMOTIONS

9h30-11h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Sur inscription,

julie.beyrand@seignosse.fr

JEUDI 26 JANVIER

INAUGURATION DE LA FRESQUE DU MUR DE SEIGNOSSE

17h - Derrière le bâtiment

de la radio Côte Sud FM

et l'espace de co-working

JUSQU'AU 10 FÉVRIER

EXPOSITION QUELLE AVENTURE !

Du lundi au samedi, de 9h30 à

17h30 - Samedi : 11h30-17h30

Fonds Labégorre,

2 impasse de la Lande

ZA Laubian

VENDREDI 24 FÉVRIER

SESSION CULTURELLE : ON RESTE ENSEMBLE

Théâtre et danse

À partir de 8 ans

20h, Le Tube – Les Bourdaines

Billetterie.seignosse.fr

SAMEDI 25 FÉVRIER

OBJECTIF SMASH ! TOURNI DE JEU VIDÉO SUPER SMASH BROS

14h-17h, Espace Jeunes

SAMEDI 4 MARS

CARNAVAL DE SEIGNOSSE

15h30 – Rendez-vous devant la bibliothèque

SAMEDI 11 MARS

LOTO DE L'ESPACE JEUNES

20h-23h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

VENDREDI 17 MARS

SESSION CULTURELLE : B.A.K

Théâtre

À partir de 8 ans

20h - salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Billetterie.seignosse.fr

SAMEDI 25 MARS

JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

9h-18h, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Suivez-nous !

Sur le site internet seignosse.fr et facebook [@villedeseignosse](https://www.facebook.com/villedeseignosse)

En ce début d'année, nous vous proposons un bon plan resto, des lunettes design et des planches de surf à fabriquer soi-même.



Le Surfing fait peau neuve

À l'entrée de la plage des Estagnots, le Surfing est bien connu des Seignossais et estivants. Mais depuis juillet, l'établissement a changé de main avec l'ambition d'ouvrir toute l'année. Arsène et Jules, passionnés de surf et amateurs de gastronomie se sont associés et avec Basile, directeur, ils lui donnent un nouveau souffle. Le concept ? Passer des moments chaleureux, chill, dans une ambiance de partage qui se retrouve jusque dans la carte, avec des plats que l'on peut déguster à plusieurs. La cuisine s'inspire des saveurs levantines : effilochées d'agneau, falafels, keftajines de veau, pidés (fameuses pizzas turques)... On y passe aussi pour jouer au billard, se poser près du poêle en hiver ou écouter un concert ou un DJ set, ou bruncher le dimanche midi.

L'hiver, ouverture du mercredi au samedi,

12h-15h et 19h-2h

Dimanche, 11h-18h.

L'été, 12h-16h et 18h30-2h tous les jours.

[lesurfingsince1988](#)



Des lunettes chics et abordables

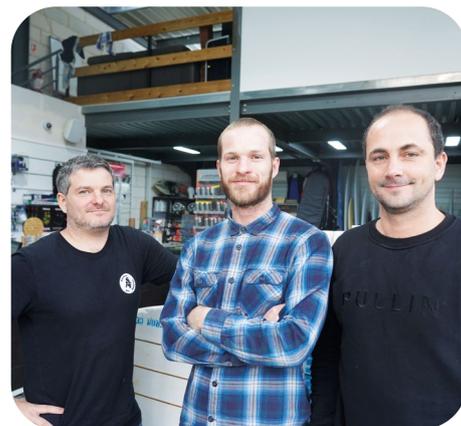
Dans le showroom de Legend of Paris, niché au cœur du bâtiment « 12 », route de Saubion, les montures de lunettes rivalisent de formes et de couleurs. Bienvenue dans le monde de Vincent, lunetier depuis plus de 25 ans et designer de montures. Ici la lunette est considérée comme un accessoire de mode, au-delà d'un dispositif médical, alors autant prendre des libertés tout en proposant un tarif accessible à tous. Créée en 2012, la société a ouvert le showroom fin août dernier et propose ses produits aux particuliers en exclusivité, car l'essentiel de son activité se fait en B2B. Vous y trouverez nouvelles collections et bonnes affaires avec le destockage des collections précédentes. Karine, opticienne, vous aidera à trouver la paire qui vous correspond et assure examens de vue et réglages.

12 Rte de Saubion, 40510 Seignosse

Ouverture du mardi au samedi, 9h30-18h30

[legendofparis_eyewear](#)

[Legend Of Paris Eyewe](#)



Envie de fabriquer vous-même votre board ?

Il y a dix ans, Jean-Marc, responsable informatique et passionné par la fabrication de planches de surf, a une idée inédite : proposer aux riders de fabriquer eux-mêmes leur planche à partir d'un kit composé d'un pain de mousse, de fibre de verre, de résine et de petit outillage. Installé depuis 4 ans à Seignosse, Shaper.fr emploie deux personnes à plein temps en plus de lui. L'entreprise s'est diversifiée, s'imposant comme l'un des 3 principaux fournisseurs français de matériau brut et de préshape (pains de mousses déjà façonnés, prêt à l'emploi) à destination des fabricants de planches de surf. L'équipe réfléchit cette année au développement de ses machines d'impression 3D pour fabriquer elle-même des objets spécifiques. Bien ancrée dans la zone de Laubian, Shaper.fr travaille avec d'autres professionnels de la fabrication de planches, assurant ensemble la bonne santé d'une filière locale. Vous avez un projet, des questions ? Passez-les voir en boutique !

4 Imp. de la Lande, 40510 Seignosse

Ouverture du lundi au vendredi,

9h30-12h30 et 14h-18h

[shaper_fr](#) [shaper.fr](#)

www.shaper.fr/fr



EXPRESSIONS POLITIQUES

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(e)s,

Ce numéro, vous l'aurez remarqué, est largement consacré à l'avancement pour l'un et l'aboutissement pour l'autre de deux projets phares de votre équipe municipale : la construction de notre nouveau groupe scolaire et celle de notre accueil de loisirs. Alors que nous débutons notre 3^{ème} année de mandat, nous constatons ainsi que les engagements pris au cours des dernières élections constituent le fil conducteur de notre action et sont pour la plupart réalisés ou dans une phase d'étude laissant présager un aboutissement à venir.

Pour rappel, notre programme comportait 4 piliers composés de 30 propositions. À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, près de 17 d'entre-elles ont été concrétisées : mise en place du budget participatif, modification du PLUi, rédaction de la Charte Architecturale, investissement dans la voirie ou encore amorçage du Plan Vélo... Bien évidemment, la tâche à accomplir reste immense et les deux années passées furent également l'occasion de développer des projets structurants qui animeront notre démarche intitulée « Seignosse à Venir ».

Ces derniers ont fait d'ailleurs l'objet d'une publication distribuée dans vos boîtes aux lettres à l'amorce des fêtes de fin d'année. Pour 2023, le Plan Plage des Bourdaines et l'aménagement des Berges de l'Étang blanc entreront dans une phase de travaux. À la croisée de notre engagement en matière d'adaptation aux changements climatiques et de nouvelles mobilités, leur concrétisation, nous l'espérons, permettra de donner un nouveau visage à notre commune et de mettre en valeur ses indéniables atouts. En parallèle, notre travail se poursuit notamment du côté du Penon et du Bourg, avec en toile de fond, la volonté de votre équipe municipale de faire de Seignosse, fidèle à son engagement, un modèle de ville durable.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023. Puisse celle-ci vous apporter, à vous et à vos proches, réussite et concrétisation dans tous vos projets.

Pierre Pecastaings, Carine Quinot, Thomas Chardin, Martine Caby, Marc Jolly, Valérie Castaing-Tonneau, Franck Lambert, Alexandre D'Incau, Isabelle Etcheverry, Brigitte Glize, Bernadette Maylie, Éric Lecerf, Quitterie Hildebert, Eric Touboul, Sophie Diederichs, Jérémie Elan, Coline Coureau, Juliane Villacampa, Pierre van den Boogaerde, Maud Ribera, Frédéric Darrats.

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Un commerçant a été malheureusement victime d'une effraction. C'est donc logiquement que la gendarmerie s'est tournée vers le système de vidéoprotection pour recueillir quelques indices.

On apprend que certaines caméras ne sont plus opérationnelles depuis plusieurs semaines, car tombées en rade... sans réelle volonté de les réparer.

Nous savions malheureusement depuis longtemps que la sécurité des Seignossais était loin d'être une priorité de l'actuel maire. On se souvient qu'en 2020, alors qu'une rixe avait dégénéré à coups de feu et de coups de couteaux rue de la Doloire, il avait répondu à l'inquiétude légitime du voisinage en installant de fausses caméras en plastique. Une réponse méprisante et choquante. Le choix cette année de ne plus accueillir de CRS de la police nationale sur la commune durant l'été s'inscrit dans la même veine.

Côté gestion hasardeuse, la fin d'année n'est pas en reste. L'actuelle équipe municipale a validé une modification du contrat du Golf de Seignosse signé en 2018. Ils ont entériné une croissance de 30% des tarifs, soit une recette supplémentaire pour le gestionnaire de près de 5 M€ sur la durée restante du contrat. Et cela, sans aucune croissance du loyer versé à la commune.

On se souviendra qu'en 2020 déjà, en pleine crise Covid, l'équipe municipale avait offert une réduction de 50% du loyer au gestionnaire du Golf, alors même qu'il réalisait 200.000€ de plus qu'escompté dans son prévisionnel.

Nous nous interrogeons sur autant de cadeaux. Le choix de modifier un contrat équilibré conclu en 2018 qui prévoyait des recettes en adéquation avec les investissements demandés interpelle. 5 M€ offerts, sans contrepartie pour la commune. On pourra néanmoins légitimement se demander si vraiment personne n'en profite.

En janvier, se déroulera l'enquête publique de la modification 3 du PLUi : 70% d'emprise au sol dans le Bourg, immeubles de 3 étages, ... au regard des profonds changements induits pour notre village, nous vous invitons vivement à y participer.

Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Jacques Verdier, Sylvie Caillaux.

Le service Communication publie la tribune de l'opposition sans y apporter de corrections.

BONNE ANNÉE

2023



SEIGNOSSE